

que nous aurons l'occasion de faire davantage dans ce domaine par la promotion de coentreprises avec les pays en développement, coentreprises qui privilégieraient l'association de la technologie et de la mise en valeur des ressources des économies en développement.

L'accès aux marchés revêt une grande importance pour les pays en développement. Nous espérons que ces pays sauront mieux mettre à profit les avantages issus des négociations commerciales du Tokyo Round. Parallèlement, les pays industrialisés se doivent de résister aux pressions en vue de l'application de mesures protectionnistes; ils devraient plutôt se pencher sérieusement sur les moyens de faciliter l'accès à leurs marchés des importations en provenance des pays en développement, initiative qui pourrait ultimement bénéficier à leurs propres consommateurs. Là encore, et il faudra procéder à certains ajustements structurels, et il faudra aider l'opinion publique à prendre conscience que l'expansion à long terme des économies des pays en développement intéresse directement les pays industrialisés.

La sécurité alimentaire est une autre grande question inscrite à l'ordre du jour des négociations globales. Si nous nous confinons à l'inaction, le déficit alimentaire combiné des pays en développement sera de trois à quatre fois plus considérable d'ici à 1990. Nous devons nous entendre sur les moyens d'accroître la productivité alimentaire dans les pays en développement ainsi que sur des politiques démographiques adéquates.

J'ai déjà fait mention du niveau des dépenses mondiales en matière d'armements. Comme l'illustre de façon si frappante le rapport de la Commission Brandt, l'escalade des armements ne menace pas que notre sécurité. Les décaissements énormes destinés à la fabrication et à la vente de ces armes éclipsent déplorablement les crédits consacrés au développement et à la justice économique dans le monde. Et il se peut fort que la privation qui s'ensuivra donnera naissance à des craintes encore plus destructrices que celles issues de la privation des droits civils et politiques.

Avant de conclure, je voudrais faire quelques observations générales sur la perception qu'a le Canada de son rôle, tant dans le cadre de la présente session extraordinaire que de l'important processus de négociation qui va bientôt s'amorcer. A maints égards, notre histoire et notre culture — et notre jeunesse relative — nous ont sensibilisés à bon nombre des réalités propres au Nord et au Sud. La nature nous a comblés de ressources qui nous ont permis de devenir l'une des nations les plus industrialisées du monde. Mais nous demeurons un important exportateur de matières premières et un importateur de capitaux et de technologie et, à ce titre, nous partageons bon nombre des préoccupations des pays en développement quant au fonctionnement du système international dans ces secteurs. Les Canadiens savent que notre émergence relativement récente du statut colonial aurait fort bien pu être un processus long et coûteux si notre pays n'avait pas disposé des ressources à même lesquelles bâtir une société stable où puissent évoluer des êtres libres et indépendants. Aujourd'hui, nous estimons que nous nous devons d'offrir les mêmes occasions à ces États moins favorisés par la nature ou par l'Histoire, de sorte qu'ils puissent avoir accès aux ressources nécessaires à une croissance et un progrès social ordonnés.